

DISPOSITIFS DROIT DES ETRANGER·ERES

Office Français Immigration Intégration PACA (OFII)

Défenseur des droits

Infos COVID

Les équipes du Défenseur des droits sont joignables en priorité par messagerie et par courrier. L'accueil téléphonique reste assuré au 09 69 39 00 00 de 9h à 18h pour les réclamants qui n'ont pas d'autre possibilité de nous contacter.

Organisation internationale contre l'esclavage moderne (OICEM)

Contact Marseille :

56 rue Paradis - 13006 Marseille
04 91 54 90 68

Bureau Régional de Ressources Juridiques Internationales (BRRJI) du CIDFF Phocéen

Permanences et formations **pour les professionnel·les** en Droit international privé et Droit des étranger·ères : *expertise en : Droit de la Famille et Violences faites aux femmes*

Permanence téléphonique les mardi et jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h au 04 96 11 07 99

Les usager·ères sont reçu·es en [permanence](#).

ESPACE - Point Accès et d'Accompagnement droits des étranger·ères (PAADE)

Permanence **pour les professionnel·les** de la région PACA :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi sauf le jeudi de 09h00 à 12h30 au 04 95 04 30 98

Accueil du public : <http://espace.asso.fr/permanences-daccueil/>

Association Dauphinoise Accueil Travailleurs Etrangers (ADATE - Migrations, équité, interculturalité)

PERMANENCES INFO DROITS MIGRANTS

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 au 04 76 44 51 85

Le Groupe d'information et de soutien des immigré·es (GISTI)

Site ressource !

Modèles de recours et de courriers : <https://www.gisti.org/spip.php?article219>

Comité pour la santé des exilé·es (COMEDE)

Permanences téléphoniques régionales du Comede PACA

Ces permanences téléphoniques sont dédiées **aux professionnel·les** de la région PACA intervenant pour la santé, l'accès aux soins et aux droits des exilé·es.

Permanence téléphonique sociojuridique : le jeudi de 14h00 à 17h00 au 04 91 95 56 35

Soutien et expertise pour l'accès aux soins, aux procédures d'obtention d'une protection maladie, aux dispositifs de droit au séjour pour raison médicale, et aux autres prestations liées à l'état de santé des étrangers.

Permanence téléphonique médicale : le jeudi de 14h00 à 17h00 au 04 91 95 56 36

Soutien et expertise relatifs aux soins médicaux, à la prévention, aux bilans de santé, et aux aspects médico-juridiques pour le droit des étrangers.

La CIMADE

Centre Ressource contre l'illettrisme (CRI)